

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

EUR 42/002/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 324/01 (MDE 12/035/01 du 19 décembre 2001) et ses mises à jour (MDE 12/001/02 du 10 janvier 2002, MDE 12/003/02 du 22 janvier 2002, MDE 12/006/02 du 1^{er} février 2002 et EUR 42/001/2003 du 18 décembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

RENVOIS FORCÉS / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

SUÈDE / ÉGYPTES Hanan Attia (f) et ses cinq enfants

Londres, le 18 juin 2004

Hanan Attia, ressortissante égyptienne, et ses cinq enfants ont été autorisés à résider de manière permanente en Suède. Ils avaient demandé l'asile dès leur arrivée dans ce pays, en septembre 2000.

Le 15 juin, les autorités suédoises ont délivré à ces personnes un permis de résidence pour raisons humanitaires. Amnesty International se réjouit de cette décision, mais elle estime qu'Hanan Attia et ses enfants remplissent les conditions requises pour obtenir une protection en tant que réfugiés aux termes du droit international, qui interdit le renvoi de toute personne dans un pays où elle serait exposée à de graves violations de ses droits humains. Si elle retournait en Égypte, Hanan Attia risquerait en effet d'être soumise à de graves sévices, voire des actes de torture, car elle est l'épouse d'Ahmad Hussein Mustafa Kamil Agiza, membre présumé d'un groupe armé islamiste. Cet homme avait demandé l'asile auprès des autorités suédoises, mais il a été renvoyé de force en Égypte en décembre 2001. Selon les informations recueillies, il a été torturé en détention après son retour.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*